



BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION INITIATION

CONTACTS :

Service formation :

Amnon ERLICHMAN
Claude DUTEIL
Responsable Pédagogique
Tel : 07.68.33.90.87
Tel : 04.92.23.01.31

SECRETARIAT : chantal
info@secretaire05.fr
06.50.02.38.80

RETOUR DU BULLETIN D'INSCRIPTION :

Soit par courriel :
toutomarto@gmail.com

Soit par voie postale :

À l'attention de :
ERLICHMAN Amnon
Association Toutomarto
939 Chemin du plan
04290 Volonne

PARTICIPANT

Nom et prénom :
Adresse :
Date et lieu de naissance :
Téléphone : portable :
Mail :
Site internet :

FACTURATION (si différente du nom ci-dessus)

NOM / ENTREPRISE / Autres :
.....
N° SIRET :
Si prise en charge par un OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé)
Adresse OPCA :

FORMATION

- SESSION du 18 au 22 MARS 2019
- SESSION du 13 AU 17 MAI 2019
- SESSION du 5 AU 9 AOUT 2019
- SESSION du 7 AU 11 OCTOBRE 2019

MODALITÉS DE PAIEMENT :

Prix de la formation en autofinancement = 780 €

Avec prise en charge du Fond d'Aide à la Formation = 1200 €

Afin de valider votre inscription, merci de nous retourner ce document daté et signé accompagné d'un **chèque d'acompte de 230 €** qui sera encaissé dès confirmation de la formation, ainsi qu'un **chèque du solde de 550 €** qui sera encaissé lors de la formation. Règlement ou virement à l'ordre de l'Association Toutomarto. Selon votre situation nous acceptons le règlement du solde en plusieurs fois. (Nous contacter.)

Pour les personnes bénéficiant d'une aide à la formation (Fongecif, fafcea, etc...) nous transmettre l'accord de prise en charge avant le début de la formation. (Nous contacter.)

Les frais de déplacement, de repas et d'hébergement restent à la charge du stagiaire.

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de formation au verso du bulletin d'inscription, et les accepter sans réserve. En cas de difficultés de compréhension des dites conditions générales ou autre, le signataire est invité à se rapprocher du service formation coordonnées ci-joint. Les informations à caractère personnel, contenues dans le dossier de demande d'inscription, sauf avis contraire feront l'objet d'un traitement informatique destiné à en assurer la gestion administrative et pédagogique.

« Lu et approuvé ».Date, cachet et signature.

